

## Conseil de quartier Val-de-Grâce

Jeudi 7 juillet, 18h00 à 19h30  
Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, 21 Place du Panthéon  
Salle Pierrotet

### Ordre du jour et intervenants

Florence BERTHOUT, Maire du 5<sup>e</sup>

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier.

- Programmation des travaux sur le site de l'AgroParisTech :
  - David MARCOVICI, Président directeur général, Société HERTEL
- Restructuration de l'ESPCI :
  - Vincent CROQUETTE, Directeur général de l'ESPCI
  - Jacques Henri DE LAVIT, Cabinet de Marie-Christine LEMARDELEY, Adjointe à la Maire de Paris, Présidente de l'ESPCI
  - Ludovic DEHRI, Directeur technique ESPCI
  - Jérôme MASCLAUX, Directeur général de l'EPAURIF
  - Maité CASAS, Architecte
- Création d'un centre temporaire d'hébergement au 3, Rue Gay Lussac
  - Patrick GUIONNEAU, Directeur adjoint de l'hébergement et du logement (DRIHL)
  - Aurélie EL HASSAK MARZORATI, Directrice générale du centre d'action sociale protestant (CASP)
- Les projets retenus dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier »
  - Edouard CIVEL, 1<sup>er</sup> adjoint à la Maire
  - Paul Gabriel HAYOUN, Chef de la subdivision du 5<sup>e</sup>, Section territoriale de voirie
- Budget Participatif 2022 :
  - Benjamin ISARE, adjoint à la Maire
- Questions diverses

### **- Programmation des travaux sur le site de l'AgroParisTech :**

Mme la Maire introduit rapidement le site de l'AgroParisTech et rappelle qu'il a été vendu au groupe Galileo. Ce groupe est formé d'un ensemble d'écoles qui seront regroupées sur le site. Elle précise que les travaux auront lieu uniquement à l'intérieur du bâtiment.

David Marcovici confirme que les travaux auront lieu à l'intérieur du site. Les interventions porteront sur la démolition des structures temporaires, la suppression des emplacements de stationnement et le curage des cloisonnements. La suppression de l'ensemble des stationnements à l'intérieur de la cour permettra de créer de nombreux espaces verts et mettra en valeur l'espace vert protégé.

Marcovici indique que les quatre amphithéâtres, la bibliothèque ainsi que certains escaliers et la façade seront conservés. La seule intervention sur l'extérieur consistera au remplacement des fenêtres à l'identique, mais qui disposeront d'une performance énergétique et d'isolation à jour.

Pour ce qui est du Calendrier, Marcovici précise que la période des travaux de curage s'étalera de septembre 2022 à janvier 2023, date à laquelle commenceront les travaux de rénovation qui vont se dérouler jusqu'en juillet 2024 pour une rentrée des écoles en septembre 2024.

A la question de Mme La Maire concernant la base vie, Marcovici répond qu'elle sera installée à l'intérieur de la cour de l'édifice. La livraison se faisant sur une partie de la rue de l'Arbalète, 7 à 10 places de stationnement seront neutralisées.

À une question concernant la préservation des arbres Marcovici rassure qu'un audit a été réalisé et il y a eu un suivi pour répertorier tous les arbres remarquables afin de les conserver. Il y a un seul arbre malade qui va être abattu et remplacé.

### **-La restructuration de l'ESPCI :**

Ludovic DEHRI commence par rappeler le calendrier de cette restructuration qui se déroule en trois phases :

- La phase de démolition (terminée).

- La phase actuelle de construction (qui a vu un calendrier décalé suite au covid) elle prendra fin le 30 mai 2023.

- La dernière phase de rénovation de l'ensemble de la couronne s'étalera de la fin de l'été 2023 au début de l'année 2026.

Il ajoute que le calendrier très contraignant nécessite de travailler le samedi à partir de 9h. Néanmoins il indique que les gros travaux bruyants sont terminés et promet que les nuisances seront moins importantes vers la fin de l'été.

La Maire demande des clarifications sur la période des travaux pendant les JO.

Mr DEHRI répond qu'une dérogation de poursuite des travaux sera demandée car il sera impossible d'arrêter le chantier vu les moyens mobilisés.

Benjamin Isare demande de savoir où seront placées les bases vie sur la dernière phase étant donné que le bâtiment sera en exploitation.

DEHRI répond que le chantier se fera depuis la rue et qu'il y aura une emprise sur les rues Brossolette et Rataud et sur la place Alfred Kastler.

Mme La Maire s'inquiète pour la circulation et DEHRI rassure que la circulation sera maintenue. Il ajoute que cette emprise est en cours d'étude avec l'entreprise surtout qu'il y a des arbres sur la rue Brossolette qu'il faut préserver.

Une dernière question se pose sur l'accessibilité du site et DEHRI confirme que le bâtiment dans sa globalité sera accessible aux PMR.

DEHRI précise que la livraison du bâtiment cœur aura lieu le 30 mai 2023. Un déménagement intérieur sera effectué pendant 3 mois, le bâtiment couronne sera transféré vers le bâtiment neuf pour libérer la partie périphérique et démarrer les travaux de la dernière phase dès le premier septembre 2023.

Mme la Maire soulève la question de l'espace vert.

DEHRI indique qu'il y aura 4000 m<sup>2</sup> d'espaces verts protégés sur la parcelle avec 78 arbres replanter à la place des 49 coupés et une partie du jardin sera accessible au public.

Maité Cassas fait un petit point rappel sur l'aspect architectural du site. Elle fait le tour du jardin et détaille chacune des différentes façades du

Paul-Gabriel HAYOUN demande si l'ESPCI s'engage à financer l'aménagement de la rue.

DEHRI confirme que la réhabilitation de la place Kastler sera financée par l'ESPCI.

Mme la Maire souhaite qu'un échange en amont soit établi avec Mr le Premier Adjoint Edouard CIVEL sur la possibilité d'éviter l'emprise du chantier sur les rues. Elle attend également les engagements sur le renforcement de la végétalisation, des ancrages vélos et des bornes de recharge deux-roues autour de l'ESPCI en contrepartie de tous les désavantages subis.

### **- Création d'un centre temporaire d'hébergement d'urgence au 3, rue Gay Lussac :**

Patrick GUIONNEAU, présente le DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) qui intervient dans la veille sociale, le financement et le suivi des associations qui ont en charge la mise en place des centres d'hébergement sur le territoire parisien. Il indique que ce projet est financé par l'État à cent pour cent.

Aurélien EL HASSAK MARZORATI explique que la structure temporaire d'hébergement gérée par le CASP occupera les lieux du 3 rue Gay Lussac sur une période d'un an. Cette structure accueillera 23 ménages avec des enfants qui ont entre deux mois et treize ans. Ils seront accompagnés 24/24h d'une équipe du CASP.

Mme La Maire intervient pour demander de mettre au service des riverains un contact à appeler en cas de souci. Elle demande également que la temporalité de cette structure soit parfaitement respectée.

MARZORATI confirme la fermeture de ce centre l'été prochain. Elle indique qu'en cas de souci il ne faut pas hésiter à venir en parler avec les encadrants présents et de prendre contact avec Madame ACQUAVIVA la directrice de ce centre.

Mme La Maire termine sur ce sujet en souhaitant que ce projet soit très accompagné et bien inséré dans le quartier.

### **- Les projets de végétalisation retenus dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » :**

Édouard CIVEL rappelle que le projet « Embellir votre quartier » est une démarche qui a été lancée à partir d'une réunion publique qui a eu lieu le 6 mai dernier. Il y a eu un certain nombre de marches exploratoires, il y a eu une plate-forme sur laquelle les idées ont été suggérées. L'ensemble des petits projets réalisables dans les quartiers sud de l'arrondissement ont pu être restitués en réunion publique le 2 décembre 2021, il s'agit des quartiers Jardin des Plantes et Val-de-Grâce.

Paul-Gabriel HAYOUN présente les esquisses des projets retenus pour le quartier Val-de-Grâce avec leur calendrier prévisionnel.

- 1<sup>er</sup> trimestre 2023 :
  - Rue de l'Abbé-de-l'Épée : végétalisation des pieds d'arbre et suppression de 4 places de stationnement.
  - Rue Lhomond : plantation de deux arbres
- 2<sup>ème</sup> trimestre 2023 :
  - Rue Broca : plantation de deux arbres
  - Rue Jean Calvin : végétalisation
- 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 :
  - Rue Berthollet : élargissement des trottoirs et végétalisation
  - Rue Flatters : végétalisation
  - Rue Henri Barbusse : plantation de 12 arbres

Il rappelle que tous ces documents sont publics et accessibles sur le site de la Ville de Paris et sur le site de la Mairie du 5°. HAYOUN termine ses propos en signalant les contraintes des réseaux souterrains sur l'aménagement des rues notamment quand il s'agit de planter des arbres.

**La séance est levée à 20h25.**